



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 29.05.2017
C(2017) 3434 final*

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier le Sénat pour son avis concernant le rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur la mise en œuvre de l'accord de Paris (COM(2016)707 final). Cette communication vise à informer les citoyens et leurs représentants sur les progrès réalisés par l'Union européenne et ses Etats membres sur les mesures mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés en 2015 par l'accord de Paris, et notamment l'objectif de réduire conjointement nos émissions de 40% entre 1990 et 2030.

La Commission a présenté plusieurs propositions législatives dont l'adoption est nécessaire pour parvenir à atteindre nos objectifs communs en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Le rapport a aussi été utile à la Commission dans le cadre de la révision de la directive sur le système d'échange de quotas d'émissions, de la proposition de règlement sur le partage de l'effort à fournir par les Etats membres pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de la proposition de règlement relatif à la prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie. Nous souhaitons poursuivre le dialogue constructif engagé avec l'Italie sur ces sujets.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

*Frans Timmermans
Premier vice-président*

*Miguel Arias Cañete
Membre de la Commission*

*M. Pietro GRASSO
Président du Sénat de la République
Piazza Madama, 1
IT – 00186 ROME*